

L'aménagement foncier, un projet concerté au service du développement local et de l'environnement.

→ Organisé par le département des Côtes d'Armor (CD 22)

Estelle LE TORREC - technicienne en charge de la politique départementale en faveur du bocage

Nadine PASCO-JACOB - technicienne en charge du volet environnemental de la procédure d'aménagement foncier

- **Présentation du circuit**

La commune de Plestin-les-Grèves (22) a engagé une opération d'aménagement foncier avec le Département des Côtes d'Armor en tant que maître d'ouvrage de la procédure réglementaire, dont la clôture est intervenue au cours de l'automne 2011.

Une opération d'aménagement foncier a pour objectif majeur le regroupement des propriétés foncières de même que le regroupement du parcellaire agricole autour de chaque siège d'exploitation dans un consensus permanent entre agriculture, socio-économie, aménagement du territoire et environnement.

Sur la base d'un parcellaire « restructuré », plus fonctionnel et pérenne, un programme de travaux conséquent a été mis en œuvre. Le programme comprenait un volet d'aménagements bocagers ambitieux (plus de 70 km) intégrant les enjeux de qualité de l'eau et de réduction des pollutions d'origines agricoles, ou encore de biodiversité et de paysage.

Le circuit n°6 vous emmènera sur différents aménagements issus du projet, tels qu'un réseau de talus, un chemin de randonnée, une plantation sur talus et un talus anti-érosif. Avec les retours des différents acteurs, vous découvrirez les enjeux liés à la procédure d'aménagement foncier, les travaux mis en œuvre, le bilan et les perspectives de ce type d'opération.

- **Déroulé des présentations**

- Partie 1 : La procédure d'aménagement foncier et ses enjeux
- Partie 2 : Les travaux connexes à l'aménagement foncier
- Partie 3 : Bilan et prescriptives de l'opération

